La République du Centre, 20 avril 2015

ASSEMBLÉE ■ Gérard Larcher, président du Sénat, était l'invité d'honneur des maires du Loiret, samedi

Une réforme territoriale qui inquiète

Lors de l'assemblée générale des maires du Loiret, samedi, à Gien, Gérard Larcher, président du Sénat a apporté son soutien inconditionnel aux édiles.

Stéphanie Cachinero
stephanie.cachinero@centrefrance.com

Attention Monsieur Lemaignen (président de l'intercommunalité d'Orléans, mais aussi de l'Assemblée des communautés de France). À trop contraindre les maires, vous n'obtiendrez qu'une fausse victoire. En les réduisant au service de l'État civil, à quelques mariages et aux engueulades vous perdrez un maillon de la démocratie de proximité. » Coup de semonce de Gérard Larcher, président du Sénat.

TRIBUN. Gérard Larcher a rappelé aux premiers magistrats qu'ils n'étaient pas seuls face au danger. PHOTOS ALAIN BUTER

Le sentiment d'être « dépossédés »

Samedi, lors de l'assemblée générale des maires du Loiret (AMF 45) organisée à Gien, le sénateur UMP des Yvelines s'est fait le défenseur des premiers magistrats, les « seuls élus de proximité légitimés par le suffrage universel direct », « les seuls » à pouvoir se targuer de « la confiance des Français ».

En ligne de mire ? Le projet de loi NOTRe, portant sur la « Nouvelle organisation territoriale de la République ». Un texte qui pourrait sonner le glas de nombreuses municipalités. Et plus précisément celles de petites envergures. Autant dire que le Loiret serait plus que jamais concerné par le deuil : plus de 90 % des communes du département comptent moins de 5.000 habitants.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. En l'occurrence, des intercommunalités. Outre l'élection des délégués communautaires au suffrage universel, le projet de loi prévoit d'élargir leur champ de compétences.

Résultat, d'ici 2017, les mairies pourraient être « dépossédées » du traitement des déchets, de l'assainissement et de la gestion de l'eau. « Ça n'a pas de sens, s'indigne Frédéric Cuillerier, président de l'AMI. 45. Qui n'a jamais appuyé sur le bouton du château d'eau un samedi soir ou un dimanche matin ? » Rumeur d'approbation dans la salle Cairy.

Baisse « brutale » des aides de l'État

Fin rhéteur, Gérard Larcher enfonce le clou. Et n'hésite pas à évoquer une « baisse brutale » des aides de l'État (-12,5 milliards d'euros entre 2014 et 2017 au niveau national). Ses « simulations » ne sont d'ailleurs pas pour redonner le sourire aux élus. « En 2018, 50 des communes de mon département se retrouveront dans le rouge ». Alors, quand le sénateur entend sur les ondes » le secrétaire d'État en charge du budget, Christian Eckert, accuser les maires de "politique de gribouille" » son sang ne fait qu'un tour. Bien sûr, des économies sont nécessaire. Mais, « il est indispensable que les efforts soient partagés, supportés et supportables! », réorgue le sénateur.

Dans ce contexte, Michel Iau, préfet, tente d'apaiser le courroux des maires, eux, le « visage de la démocratie ». Il leur confie comprendre leurs « doutes ». Mieux, « vous êtes irremplaçables », leur rappelle-t-il.

Malgré tout, Frédéric Cuillerier l'assure « nous ne nous laisserons pas faire », (*voir ci-dessus*). C'est du moins ce que laisse présager l'énergie qu'a su réveiller Hugues Saury, président du département en déclamant « Vive les 334 communes du Loiret ». ■

La menace des édiles

GROGNE ■ Frédéric Cuillerier, président de l'Association des maires du Loiret l'affirme haut et fort, la « version Assemblée nationale », de la réforme territoriale, portée par la loi NOTRe, n'est pas pour satisfaire les premiers magistrats du Loiret qui voient dans ce texte une « atteinte à l'intégrité des communes ». Frédéric Cuillerier promet, « un mouvement puissant de contestation si nous ne sommes pas entendus ». Les édiles s'inviteront alors aux portes de la chambre haute alors que les députés adopteront (en mai ou en juin) en deuxième lecture cette réforme.

Une Marianne en souvenir

Association des maires du Loiret (AML) et département, une relation étroite incarnée par Eric Doligé.

À la tête du Loiret il y a peu, Eric Doligé a présidé l'AML de de 1995 à 2001. En 1998, il en crée d'ailleurs le service juridique. De quoi défaire l'AML de son simple habit de « belle amicale », dixit Frédéric Cuillerier, actuel président. Plein de gratitude, ce dernier lui a remis la Marianne qui veillait sur les réunions de l'AML hébergées par le département et placées sous la présidence... d'Eric Doligé. ■

MERCI. Un buste républicain pour ne pas oublier le travail avec par l'AML en étroite collaboration avec le département.

Phoca PDF